

50th

ANNIVERSARY
1969-2019

Hisense

12/09 > ~~12/11/2019~~

JUSQU'À
100€
REMBOURSÉS

PROLONGATION
JUSQU'AU 31/12/2019

pour tout achat d'un smartphone Hisense*



www.offres-hisense.fr

COMMENT SE FAIRE REMBOURSER JUSQU'À 100€ ?

*CONDITIONS DE L'OFFRE :

1/ Achetez **entre le 12 septembre et le 31 décembre 2019 inclus** (date du ticket de caisse faisant foi) dans un point de vente participant à l'opération (hors marketplace), un **smartphone Hisense éligible à l'offre** (voir tableau ci-dessous).

RÉFÉRENCES ELIGIBLES	MONTANT DU REMBOURSEMENT
Infinity H12	100€
Infinity H12 Lite	50€
Infinity H30	50€
Infinity E9	40€
Infinity E6	10€

2/ **Remplissez le formulaire** de remboursement

3/ Et joignez à ce formulaire les preuves d'achat suivantes :

- **L'original de votre ticket de caisse** (ou facture) sur lequel **devront être impérativement entourés : l'enseigne, la date d'achat, le libellé et le montant de l'article concerné**. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.
- Le **code-barres** découpé
- Votre **IBAN/ BIC**

4/ Envoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie, dans les 15 jours calendaires suivant la date de votre achat, (cachet de la Poste faisant foi), à l'adresse suivante :

**ODR JUSQU'A 100€ REMBOURSES BACK TO SCHOOL
OPERATION - 16100
13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**

COUPON / FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT

Civilité :

Nom** : Prénom** :

Adresse** :

Code Postal** : Ville** :

Email** :

Numéro IMEI** :

« J'accepte, pour recevoir des informations et offres commerciales personnalisées, l'utilisation de mes données personnelles par la marque Hisense »

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire (ou par lettre-chèque si vous omettez de joindre votre IBAN-BIC) **dans un délai de 6 à 8 semaines à réception de votre dossier complet et conforme.**

Offre limitée à la France métropolitaine (Corse comprise) et les DROM COM (zone euro uniquement), et valable jusqu'au 31/12/2019, limitée à une offre de remboursement par foyer (même nom, même adresse, même IBAN-BIC). Frais d'affranchissement à votre charge. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par HISENSE, responsable de traitement, afin de gérer le remboursement de ses offres commerciales sur les produits et services de l'enseigne HISENSE.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par HISENSE pour pouvoir effectuer le remboursement différé présenté dans l'offre commerciale. Elles sont conservées pendant 1 an à compter de la clôture de l'offre commerciale et sont destinées au service marketing de HISENSE et à la société FEDASO France établie au Maroc, qui est en charge de la saisie des données. Ce pays étant situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types pour garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, effacer, en contactant HISENSE à l'adresse : Bâtiment Art Val - 9 Rue des 3 Soeurs - 93420 Villepinte, accompagné de la copie d'un titre d'identité portant votre signature.

**Champs obligatoires